



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Vendredi 24 Septembre 2010 du

Comité Départemental de Tir d'Eure et Loir – CDTEL

Le Comité Départemental de Tir d'Eure et Loir nommé ci après CDTEL association loi 1901 dont les coordonnées sont les suivantes :

Référence de l'association : W281001848 .

Déclaration en Préfecture de Chartres le 26 Décembre 1979 récépissé 6109.

Siège social est en Mairie de Lucé, 5 Rue Jules Ferry 28114 Lucé Cedex.

Affiliation à la Fédération Française de Tir sous le numéro 8623.

N° SIRET : 447 591 827 00012

Code APE : 926-C

Référence bancaire : BPVF Dreux 18707 – 00005 – 00119210987 – 32

S'est réuni le vendredi 24 Septembre 2010 pour son Assemblée Générale au :

Centre Régional Jeunesse et Sports

1, rue Jean Monnet 28000 Chartres.

L'assemblée est ouverte vers 20h00 et commence par l'appel des sociétés.

Sur les douze sociétés huit sont représentées.

Sociétés représentées	Représentant	Voix de l'association :
Amicale de Chuisnes	Mr Deschamps Président	1 voix.
Amicale de Lucé Tir	Mr Marin Procuration	4 voix.
Avenir Sportif du Thymerais	Mme Juillet Présidente	3 voix.
Bonneval Tir	Mr Briansoulet Procuration	4 voix.
Cible Luraysienne	Mr Callot Président	2 voix.
Fraternelle de Boutigny Prouais	Mr Maréchal Président	2 voix.
Société de Tir de Dreux	Mr Budelli Président	9 voix.
Tir Dunois	Mr François Procuration	3 voix.

Société excusées Voix de l'association :

Cibles 3 B	3 voix.
Magnum 28	2 voix

Société absentes Voix de l'association :

ESA Ball Trap	1voix.
Fraternelle de Saint Denis d'Authou	1 voix.

Membres du Comité Présents :

Mrs DESCHAMPS Jean Pierre, FRANCOIS Michel, FRIESSE Jean Claude, JOSEPH Stéphane, LACHAUD Claude, Marin Patrice, THOMASSAINT Gilles et VIANDIER Jean François.

Membres du Comité excusés : Mme PFLIEGER Isabelle, Mrs DAULNE Laurent, GAUCHARD Jean Michel et ROUSSEAU Stéphane.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut commencer.

Cette assemblée générale n'est pas électorale. Les votes éventuels se feront sur 28 voix.

Jean Claude Friesse, Président du CDTEL salue la présence de Mr Gasnier de la DDCSPP et le remercie de l'intérêt qu'il porte à notre sport. Il regrette l'absence de journalistes pourtant conviés.

Une minute de silence est observée en l'hommage de tous les tireurs décédés pendant la saison sportive. Une pensée émue pour notre ami Camille Chapuis qui fut notre vérificateur aux comptes.

Le Président remercie les participants, annonce l'ordre du jour et présente son rapport d'activités. (voir pièce jointe)

Jean Claude Friesse passe la parole à Jean François Viandier pour la Gestion Sportive et l'Arbitrage :

Gestion Sportive :

Le responsable de la Gestion Sportive et de l'Arbitrage présente le calendrier de la saison sportive 2010 / 2011. Il regrette que les dates des championnats aient été avancées par rapport à l'an dernier.

Le calendrier sera en ligne sur le site du CDTEL dès sa validation ainsi que les fiches d'inscription aux compétitions.

Arbitrage :

Nous saluons l'arrivée sur le département d'un nouvel arbitre Mr Kopp venant de la région parisienne et qui possède quatre qualifications régionales. Nous lui souhaitons bienvenue.

Les championnats départementaux ont connu une forte hausse de participants. 418 tirs individuels ont été réalisés. Le Championnat de France des clubs porte ce total à près de 500 engagements.

Nous remercions les arbitres pour leur implication et pour la bonne tenue des compétitions.

La parole est donnée à Michel François, trésorier du CDTEL pour la présentation du

Bilan financier :

Voir Bilan financier détaillé en annexe :

Recettes : 9599.44 euros.

Dépenses : 12699.00 euros.

Solde de l'exercice : -3099.56 euros.

Situation financière :

Avoir au 31/08/2009 : 8654.63 euros.

Recettes : 9599.44 euros.

Dépenses : 12699.00 euros.

Situation nette au 31/08/2010 : +5555.07 euros.

Nos vérificateurs aux comptes, Mrs Beauvais et De la Brunetière ont contrôlés les écritures et les factures et n'ont pas constaté d'anomalie.

Quitus est donné au trésorier par vote à l'unanimité de l'assemblée générale.

Nous avons demandé pour la saison 2010 / 2011 une subvention de 2500 euros au conseil général pour l'acquisition de notre ciblérie 50 mètres.

Organisation des Championnats Départementaux :

Tirs individuels réalisés lors des « Départementaux » organisés par le CDTEL.

- 10 mètres :	80 tirs.
- Ecoles de tir :	22 tirs.
- Pistolet 25 mètres :	104 tirs.
- Carabine et pistolet 50 mètres :	41 tirs.
- Armes anciennes ;	78 tirs.
- Armes réglementaires :	93 tirs.

Pour un total de 418 participations.

La participation à ces championnats est en hausse de 18.75 % (418 / 352)

- 10 mètres :	80 tirs / 68	+ 17.68 %.
- Ecoles de tir :	22 tirs / 19	+ 15.79 %.
- Pistolet 25 mètres :	104 tirs / 89	+ 16.85 % .
- Carabine et pistolet 50 mètres :	41 tirs / 37	+ 10.81%.
- Armes anciennes ;	78 tirs / 56	+ 39.28 %.
- Armes réglementaires :	93 tirs / 83	+ 12.05 %.

Ces résultats montrent une nette augmentation de la participation de nos licenciés.

C'est aussi le résultat d'une action des responsables des clubs pour inciter a « matcher ».

Il faut continuer à guider nos membres vers ces championnats en particulier chez les jeunes.

Ces compétitions ont nécessité beaucoup d'effort à nos arbitres, qu'ils en soient remerciés.

Participations aux championnats régionaux :

Suite à ces « départementaux » nos tireurs qualifiés ont effectué 183 tirs au niveau régional :

- 10 mètres :	34 tirs.
- Ecoles de tir :	9 tirs.

- Handisports : 4 tirs.
- Pistolet 25 mètres : 26 tirs.
- Carabine et pistolet 50 mètres : 19 tirs.
- Armes anciennes ; 31 tirs.
- Armes réglementaires : 55 tirs.
- Carabine 300 mètres : 2 tirs.
- Skeet Olympique : 3 tirs.

La participation à ces championnats est en hausse de 27 % (183 / 144)

- | | | | |
|------------------------------------|--------------|------------|-----------------------|
| - 10 mètres : | 34 tirs / 21 | + 61.90 %. | |
| - Ecoles de tir : | 9 tirs / 13 | - 30.70 %. | (Raisons climatiques) |
| - Pistolet 25 mètres : | 26 tirs / 21 | + 23.80 %. | |
| - Carabine et pistolet 50 mètres : | 19 tirs / 20 | - 5.00%. | |
| - Armes anciennes ; | 31 tirs / 28 | + 10.70 %. | |
| - Armes réglementaires : | 55 tirs / 37 | + 48.60 %. | |

Nos tireurs ont remporté lors des divers « régionaux »

- 9 titres de champion régional.
- 9 médailles d'argent.
- 8 médailles de bronze.

Participations aux championnats de France :

47 participations en progression de 56.60 % (47 / 30)

- 10 mètres : 4 tirs.
- Ecoles de tir : 2 tirs.
- Handisports : 3 tirs.
- Pistolet 25 mètres : 2 tirs.
- Carabine et pistolet 50 mètres : 9 tirs.
- Armes anciennes ; 3 tirs.
- Armes réglementaires : 17 tirs.
- Carabine 300 mètres : 1 tir.
- Skeet Olympique : 1 tir.
- Bench rest 5 tirs.

Jean Louis Espinet (Lucé) a remporté 2 médailles d'argent et une de bronze dans les disciplines du Bench Rest.

Dominique Chiocarello (AST Châteauneuf) a participé à 8 épreuves aux « France »

Championnats d'Europe de Bench Rest :

Jean Louis Espinet

1 titre européen

1 médaille d'argent et une médaille de bronze

Challenge Départemental Armes Anciennes :

Le succès de ce Challenge ne se dément pas pour sa deuxième édition. La participation est en hausse. 178 tirs cette année contre 132 lors de la première édition.

Le challenge est remporté par la ST Dreux.

Challenge Dalpont :

Le Challenge Dalpont récompense le meilleur jeune de la saison sportive

Cette année c'est Alex Chanu de l'AST Châteauneuf qui le remporte pour sa bonne saison 50 mètres. Alex a obtenu une 6^{ème} place au « France » et est Champion régional à la carabine 60BC.

Toutes les récompenses seront remises le 6 Novembre 14h30 au CRJS de Chartres.

Médailles Jeunesse et Sports :

- Thomies Jackson Thibaut

- Gilles Thomassaint

Ont obtenu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports pour leur longue action en tant que Président d'association.

Médailles du CDOS :

Médaille d'argent : Bruno CARRE – ST Dreux

Médaille de bronze : Lorenzo BUFFARD – Amicale de Lucé.

Organisation d'une remise des récompenses aux tireurs :

Nous avons, pour la première fois, organisé une remise groupées pour tous les clubs de toutes les récompenses acquises par les tireurs lors des différentes compétitions à tous les niveaux. Le but étant de rassembler les tireurs et dirigeants de tous les clubs du département.

Cette cérémonie a eu lieu le samedi 14 Novembre 2009 en présence des adjoints aux sports des villes de Lucé et de Châteaudun.

Un pot de l'amitié a clôturé cette rencontre. Il a été décidé de renouveler cet événement la prochaine saison.

Bilan de l'année 2009 / 2010 :

Une bonne année 2009 / 2010 avec beaucoup de satisfactions pour nos tireurs et pour les bénévoles.

Merci à tous ceux qui, en tant que bénévoles, organisent, conseillent et font vivre notre sport en Eure et Loir.

Projets pour la saison 2010 / 2011 :

Présentation du budget 2010 /2011

Jean Claude Friesse présente le budget 2010 / 2011 (voir annexes)

Ce budget est prévu en équilibre pour conserver la marge de 6 mois d'avance de trésorerie.

ITAC :

Mise en place dans le département du logiciel de traitement des licences ITAC. Tous les clubs doivent utiliser ce produit pour la saisie de leurs licences et pour valider les bordereaux de paiement à la Ligue.

Une session de formation a été organisée. Six clubs ont participé et on découvre Itac.

Tous les clubs ont reçu une documentation papier, des codes d'accès et des fiches adhérents permettant de compléter les champs de la page adhérent.

Le correspondant Itac départemental est Jean Claude Friesse.

L'organisation de formation personnalisée à chaque club a été proposée.

C'est une grande simplification de notre gestion, jusqu'alors manuelle, qui demande une mise en place mais qui va, dans l'avenir simplifier notre gestion.

Nous sommes une des douze Ligues test de mise en place nationale. Les mutations avec des personnes venant de ligues non informatisées (Région Parisienne, Sud de la France ...) sont actives.

C'est un grand projet qui mérite toute notre attention et notre participation.

Déjà 225 licences saisies par 9 clubs au 24/09/2010.

Organisation de l'Assemblée Générale de la Ligue de Tir du Centre :

Nous avons obtenu lors de la dernière assemblée générale de Ligue l'organisation de l'AG 2010. Cela faisait plusieurs années que cet événement n'avait pas eu lieu dans notre département.

Cette assemblée aura lieu le dimanche 24 Octobre au Lycée EFAGRIR à Mignières (8 kms de Chartres) où nous avons réservé l'amphithéâtre.

Un petit déjeuner d'accueil sera servi à l'arrivée des participants. Le pot de l'amitié clôturer l'AG. Un repas sera servi le midi sur réservation.

La sous-traitance du petit déjeuner a été retenu par vote unanime de l'assemblée pour la somme de 4.50 euros par convive (inclus café, thé, chocolat, jus d'orange et 2 viennoiseries). Ce petit déjeuner d'accueil sera pris en charge par le CDTEL.

Pour l'occasion nous aurons besoin de bonnes volontés pour le service du pot de l'amitié qui sera pris en charge par le Comité.

Achat d'une imprimante laser noir et blanc pour l'arbitrage :

Pour l'organisation des prochains départementaux nous avons besoin d'une nouvelle imprimante. Le choix s'est porté sur une laser noir et blanc compatible avec le nouveau PC portable acquis l'an dernier. Accord unanime du Comité.

Achat d'une structure d'archivage et de stockage :

Une armoire ou équivalent sera achetée pour conserver les archives papier du Comité ainsi que les cartons 10 mètres. Ce matériel sera installé dans la salle départementale à Châteaudun. Unanimité.

Achat d'une ciblerie SIUS ASCOR 50 mètres :

Pour compléter notre offre d'entraînement sur ciblerie électronique nous allons acquérir une ciblerie électronique 50 mètres. Le cout de cet investissement est de 4500 euros environ. Nous avons déjà voté cet achat lors d'une précédente réunion. Le Comité valide cette décision.

Si l'achat de la ciblerie complète s'avère impossible financièrement nous achèterions le support de cible pour un total de 3000 euros. Pour le fonctionnement nous utiliserions le boîtier électronique de Châteaudun temporairement pendant la saison d'été. L'acquisition de ce module étant repoussée d'une année.

Cette commande interviendra en fin d'année pour ne pas déstabiliser nos finances.

Organisation d'une remise des récompenses départementale :

Le samedi 6 Novembre 2010 à 14h30 aura lieu la remise des récompenses aux tireurs du département. Comme l'an dernier elle aura lieu au CRJS de Chartres.

Organisation d'un Challenge départemental 10 mètres écoles de tir :

Nous allons organiser une réunion avec les présidents des quatre clubs ayant une école de tir pour organiser un Challenge dont les règles sont à fixer lors de cette rencontre ainsi que les dates des concours. Il est important de permettre à nos jeunes de participer à des compétitions amicales par équipe renforçant l'esprit de groupe dans notre sport individuel.

Le Président du CDTEL organisera la rencontre des Présidents courant novembre 2010.

Questions diverses :

Formation de trois entraîneurs fédéraux :

Trois personnes participent à la formation d'entraîneur fédéral premier degré. La formation dont le coût est de 250 euros est prise en charge par la Ligue. Le stage se déroulant à Talence un stagiaire demande si les frais de route pourraient indemniser par le Comité.

Un vote défavorable a été émis sur cette demande. La formation n'étant plus subventionnée au niveau des départements par la DDJS.

Demande de fourniture d'un PC portable pour le club Cibles 3B :

Mr Lagoutte, Président de Cibles 3B demande si le CDTEL peut lui fournir ou lui financer un PC portable pour gérer son club et utiliser le logiciel Itac de gestion des licences.

Le vote du Comité est défavorable à cette demande. Les autres clubs font l'effort d'acheter ce type de matériel.

Logo FFTir :

Le logo de la FFTir a changé. Il convient d'utiliser le nouveau que vous recevrez par mail et de remplacer l'ancien sur les documents existant.

Prise de parole de Mr Gasnier de la DDCSPP :

En fin de réunion Mr Gasnier de la DDCSPP prend la parole.

Il constate que notre comité dispose, malgré ses investissements importants cette année, de six mois de trésorerie ce qui est considéré comme signe d'une bonne gestion. Il précise que tous les sports font des investissements pour « attirer » les adhérents.

Mr Gasnier incite les clubs qui ne demanderaient pas encore de subvention de la DDCSPP de faire des demandes sachant que le budget subvention augmente chaque année.

Les statuts des clubs sont souvent mal rédigés ou sont flous dans certains de leurs paragraphes. Mr Gasnier propose un modèle de statut dont nous pourrions nous inspirer. Le document sera envoyé par mail à JC Friesse qui le diffusera auprès des clubs.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées l'Assemblée générale prend fin vers 22h00.

Elle est suivie d'un pot de l'amitié.

Le Secrétaire S Rousseau

Le Président JC Friesse



FEDERATION FRANCAISE DE TIR

LIGUE DU CENTRE

Comité Départemental de Tir d'Eure et Loir – CDTEL

Rapport annuel d'activité du Président

SAISON 2009 / 2010

Les effectifs de notre département sont en progression. 993 licenciés soit + 7,24 % par rapport aux 926 de la saison 2008 / 2009.

- 95 jeunes licenciés de poussins à juniors soit 25% de plus que la saison précédente.
- 80 dames dont 10 jeunes filles soit 8% de l'effectif total.
- 913 hommes dont 85 jeunes, 231 S1, 334 S2 (45 à 60 ans) et 263 tireurs de plus de 60 ans.

Notre action appelée « CAP 1000 » qui a pour ambition de porter à mille licenciés notre effectif en 2012, fin de l'Olympiade, a presque été atteint. Nous aurons à cœur de le dépasser

Pour réussir cet objectif :

Il faut fidéliser nos adhérents. Les nouveaux doivent être accueillis, être formés dans des écoles de tir labellisées, avoir la possibilité de participer à la vie de l'association et aux concours amicaux et épreuves officielles.

- Nous devons recruter, notre sport s'adressant à un vaste public et en particulier chez les jeunes et les femmes en organisant des actions de communications (forums des associations, journée portes ouvertes...).

- Il est indispensable de nous former en assistant aux formations fédérales et en actualisant nos connaissances. Nos diplômes ont une limite de validité. Il nous faut suivre les recyclages.

- Il nous faut accueillir avec amabilité en adaptant dans la mesure de nos possibilités les heures de permanences et d'ouverture aux besoins de nos licenciés.

Nos actions en 2009 / 2010 :

Salle départementale de formation de Châteaudun :

Suite à une action conjointe entre le CDTEL et le Tir Dunois nous avons obtenu de la Municipalité de Châteaudun la construction d'une salle départementale de formation et d'arbitrage.

Située dans le Stand de Tir Municipal cette salle a été mise à notre disposition en janvier 2010. Elle a permis de gérer avec plus de facilité l'organisation des championnats départementaux.

Cette salle est à la disposition de tous les clubs d'Eure et Loir pour l'organisation de formations et en particulier dans le cadre de la formation sur ciblerie électronique SIUS. Elle permet aussi de remiser nos archives et nos cartons. Un ensemble d'armoires est prévu à cet effet et sera budgété dans le prochain exercice.

Achat de tables pour la salle départementale de formation :

Pour meubler notre salle départementale nous avons acheté un lot de douze tables d'occasion de très bonne qualité et en très bon état. Ce mobilier nous a été cédé par la Ligue de Tir du Centre pour la somme de 900 euros. Le règlement sera étalé sur deux fois avec premier versement en septembre 2010 et le solde septembre 2011. Sur ce lot nous avons quelques tables en trop que nous pourrions céder aux clubs du département.

Acquisition d'une deuxième machine à compter les points RIKA :

Nous avons enfin pu réaliser cet achat prévu de longue date. Le constructeur autrichien étant défaillant depuis de nombreux mois nous avons saisi l'opportunité d'acheter une machine d'occasion cédée par la Ligue de Tir du Centre.

Cette machine en très bon état devenant inutile du fait de l'achat des cibles électroniques acquises par la Ligue. Cette acquisition, pour un prix de 500 euros, nous permet de réaliser une économie de près de 2000 euros par rapport au prix neuf. Cette machine vient en complément de celle que nous possédions déjà et nous permet un arbitrage plus rapide et plus fluide ainsi qu'une assurance en cas de panne matérielle.

Mise en place d'une ciblerie électronique SIUS ASCOR 10 Mètres :

Cet achat prévu lors de notre dernière assemblée générale a été réalisé dans le cadre d'une opération promotionnelle suite à l'achat de 60 postes au stand de tir régional de Fleury les Aubrais. L'installation a été réalisée en janvier 2010. Le coût de ce matériel est de 4326 euros TTC. L'option mobilité nous a été offerte, elle permet de déplacer l'ensemble facilement en cas d'une utilisation extérieure momentanée.

La ciblerie a été installée dans le stand municipal de Châteaudun utilisée par le club Tir Dunois. Une convention tripartite a été signée entre la Municipalité de Châteaudun, le Comité Départemental et le Tir Dunois garantissant l'accès de ce matériel à tous les tireurs d'Eure et Loir, cette ciblerie étant la propriété du CDTEL. Elle est gérée via le site internet du CDTEL par réservation par créneau d'une demi-heure prioritairement aux tireurs des clubs non situés à Châteaudun, le club local pouvant utiliser les créneaux non réservés ou organiser des séances hors des horaires proposés. Ces créneaux pouvant être cumulés en cas de non réservation du suivant. L'utilisation de cette ciblerie est facturée 1 euro la demi heure, cette somme correspondant aux frais des consommables, aux clubs des tireurs utilisateurs. La gestion de cet équipement est confiée au Tir Dunois qui assure la maintenance et rédige un compte rendu d'utilisation. La facturation des créneaux se fait en fin de saison

Pour cette première saison d'utilisation plusieurs tireurs de Lucé et de Châteaudun l'ont utilisée pour se perfectionner et s'entraîner en vue des Championnats Régionaux et Nationaux qui se tirent sur ces cibles SIUS. C'est le seul équipement de ce genre en Eure et Loir.

Pour la prochaine saison il faut que son utilisation, maintenant rodée, s'intensifie. Des journées de formation auront lieu sur demande des clubs intéressés.

Achat d'un PC portable pour le site internet et la gestion :

Nous avons fait l'acquisition d'un PC portable pour un montant de 689 euros TTC. Ce matériel permettra de pérenniser notre site internet précédemment réalisé sur un micro privé. La gestion courante du CDTEL et les archives électroniques du comité y seront sauvegardées.

Achat d'un PC portable pour la Gestion Sportive et l'Arbitrage :

Le PC portable utilisé pour la Gestion Sportive et l'Arbitrage datait de 2000. Devenu obsolète il menaçait de tomber en panne. Cet équipement est indispensable pour l'organisation des Championnats Départementaux. L'investissement est de 622 euros TTC.

Conception d'une application pour la gestion des compétitions 25 mètres :

A l'initiative de Jean François Viandier, responsable de l'arbitrage du département il a été réalisé une application informatique sous Excel. Ce programme permet le comptage rapide des points sur le pas de tir 25 mètres et permet de calculer rapidement les scores et ceci sans erreur de calcul. Pour faciliter la saisie nous avons acheté un lecteur de code à barre. Montant de l'achat 93 euros TTC. Un bon gain de temps qui intéresse les arbitres régionaux.

Achat d'une imprimante laser couleur :

L'imprimante de gestion du CDTEL est tombée en panne. Ce matériel nous étant indispensable pour notre gestion et notre courrier, nous l'avons fait réparer. Cette réparation n'ayant pas duré dans le temps nous avons acheté une imprimante laser couleur. Cet achat a été réalisé en profitant d'une opération de promotion, pour la somme de 230 euros TTC.

Compléments de matériel d'arbitrage :

Pour nous permettre d'améliorer les contrôles des armes lors des championnats nous avons acheté pour 104 euros TTC de matériel. Ceci dans le souci que nous avons eu tout au long de cette année sportive d'améliorer les conditions d'arbitrage, la fluidité des présentations de résultats et la satisfaction de nos « matcheurs ».

Investissements :

Nous avons investi 7525 euros pour l'achat de matériel cette année. C'est un gros effort financier qui nous a conduits à avoir un solde négatif de 3000 euros sur l'exercice. Nous avions 2000 euros d'excédent sur le budget précédent en prévision de ces achats. Nous finissons l'année avec 6 mois d'avance de trésorerie.

Ces investissements vont profiter à nos licenciés pour l'amélioration de la pratique de notre sport. Nous devons nous adapter aux évolutions techniques et nous équiper, dans la mesure de nos moyens, pour proposer une offre attrayante aux personnes intéressées par notre activité.

Actions de communications :

Dans le cadre des journées découverte du sport en milieu rural nous avons assuré cinq journées :

- Deux jours à Châteauneuf : 30 jeunes ont découvert le tir sportif au stand 10 mètres de l'AST.

- Trois jours à Saint Maurice Saint Germain au Château des Vaux : 45 participants.
Soit presque 80 jeunes au total. Beaucoup d'entre eux ont aimé notre sport qu'ils ont découvert avec des carabines laser qui permettent une pratique sans danger.

Des journées portes ouvertes et forums des associations ont été organisés par plusieurs clubs. Toutes ces manifestations ont permis des adhésions nouvelles et de faire connaître notre activité.

Site internet :

Une nouvelle version du site internet du CDTEL a été réalisée. Elle permet d'avoir en ligne les résultats des compétitions, des avis de concours, les fiches d'inscription, les comptes rendus de réunion La nouvelle version est plus étoffée et plus lisible; c'est un outil qu'il faut encore compléter et affiner en fonction de nos besoins. Les clubs peuvent faire des propositions pour la nouvelle version prévue courant 2011.

Cibles couleurs :

Le CDTEL a contribué à la mise et place dans deux clubs des cibles de couleurs et à organisé le passage de validations de niveaux :

- | | | |
|--|--------------------|------------------|
| - AST Châteauneuf : | 6 cibles blanches | 6 cibles jaunes. |
| - La Fraternelle de Boutigny Prouais : | 13 cibles blanches | 9 cibles jaunes. |

Le Président clôture son bilan d'activité en signalant une bonne dynamique pour cette année sportive écoulée et remercie les bénévoles des associations du département et félicite les tireurs pour leurs bons résultats.

Le Président du CDTEL

Jean Claude FRIESSE



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR D'EURE ET LOIR



BILAN 2009 / 2010

31/08/2010

RECETTES	
COTISATIONS	2 778,00 €
Subvention D.D.J.S.	
Subvention C.N.D.S.	1 400,00 €
Subvention Municipalité	
Subvention Conseil Général	2 000,00 €
Subvention Ligue du Centre	
Aide Ligue pour Internet	63,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	3 463,00 €
ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS	3 278,00 €
Dons divers	46,98 €
Intérêts livret BPROP	33,46 €
Recette exceptionnelle	0,00 €
AUTRES RECETTES	80,44 €
TOTAL RECETTES	9 599,44 €

DEPENSES	
COTISATION CDOS	80,00 €
Frais administratifs secrétariat	157,56 €
Frais internet	274,78 €
Frais administratifs SEC	231,22 €
Frais de mission et réception	378,30 €
Frais déplacement comité directeur	343,36 €
Frais arbitrage	1 978,35 €
SOUS TOTAL FRAIS	3 363,57 €
Stages, formation	123,82 €
Récompenses	1 574,66 €
Abonnements	0,00 €
Cadeaux	0,00 €
Achat cartons	0,00 €
Entretien matériels	28,10 €
SOUS TOTAL FONCTIONNEMENT	5 170,15 €
Achats matériels, agencements	5 830,27 €
Achats logiciels et matériels informatiques	1 698,58 €
SOUS TOTAL INVESTISSEMENTS	7 528,85 €
TOTAL DEPENSES	12 699,00 €

SOLDE DE L'EXERCICE -3 099,56 €

Avoir au : 31/08/09 8 654,63 €

SITUATION NETTE 5 555,07 €

TRESORERIE	
versement sur livret :	0,00 €
retrait sur livret :	0,00 €
à recevoir :	0,00 €
à débiter :	1 078,58 €
solde compte courant :	3 449,76 €
solde compte livret :	3 183,89 €
contrôle écart :	0,00 €
contrôle écart :	0,00 €



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR D'EURE ET LOIR



BUDGET 2010 / 2011

RECETTES	
COTISATIONS	3 000,00 €
Subvention D.D.J.S.	
Subvention C.N.D.S.	1 400,00 €
Subvention Municipalité	
Subvention Conseil Général	2 500,00 €
Subvention Ligue du Centre	
Aide Ligue pour Internet	65,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	3 965,00 €
ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS	3 300,00 €
Dons divers	
Intérêts livret BPROP	30,00 €
Recette exceptionnelle	20,00 €
AUTRES RECETTES	50,00 €
TOTAL RECETTES	10 315,00 €

DEPENSES	
COTISATION CDOS	85,00 €
Frais administratifs secrétariat	200,00 €
Frais internet	280,00 €
Frais administratifs SEC	200,00 €
Frais de mission et réception	450,00 €
Frais déplacement comité directeur	400,00 €
Frais arbitrage	2 000,00 €
SOUS TOTAL FRAIS	3 530,00 €
Stages, formation	200,00 €
Récompenses	1 500,00 €
Abonnements	0,00 €
Cadeaux	0,00 €
Achat cartons	700,00 €
Entretien matériels	0,00 €
SOUS TOTAL FONCTIONNEMENT	5 930,00 €
Achats matériels, agencements	4 000,00 €
Achats logiciels et matériels informatiques	300,00 €
SOUS TOTAL INVESTISSEMENTS	4 300,00 €
TOTAL DEPENSES	10 315,00 €

SOLDE DE L'EXERCICE **0,00 €**

Avoir au : **31/08/10** **5 555,07 €**

SITUATION NETTE **5 555,07 €**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

Chartres, le 9 septembre 2010

Nous soussignés :

Eric Beauvais et François de la Brunetière, désignés par l'Assemblée Générale de notre association, le 2 octobre 2009, avons procédé, ce jour, à la vérification des comptes du Comité Départemental de Tir d'Eure-et-Loir, tenus par votre trésorier, Monsieur Michel François.

Nous ont été présentés :

Les fiches comptables, le livre des écritures, les chéquiers et les soldes bancaires.

Nous avons vérifié l'exactitude des soldes du compte bancaire de l'association et du livret A d'épargne, tenus par la BPVF, agence de Châteaudun.

Nous avons procédé au contrôle, par sondage, des pièces comptables et avons pu constater la bonne tenue des écritures.

Nous pouvons donc vous certifier la régularité de la situation financière de notre association et vous recommander de voter quitus à votre trésorier.

E. Beauvais

F. de la Brunetière